

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats et évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.



SAUVAGEAU HANLEY CPA INC.

Brossard
Le 16 mars 2026

¹ Par Pierre Sauvageau, CPA auditeur

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

4

	2025	2024
PRODUITS		
Cotisations obligatoires	285 012 \$	279 012 \$
Commandite	20 000	-
Intérêts sur cotisations obligatoires	10 970	5 370
Autres revenus	7 346	321
	323 328	284 703
Créances douteuses	34 522	38 032
	288 806	246 671
SUBVENTIONS (annexe A)	379 538	609 179
	668 344	855 850
CHARGES		
Frais d'administration (annexe B)	202 604	223 910
Promotion et événements (annexe C)	184 691	1 212
Embellissement de la rue Saint-Denis (annexe D)	161 015	75 830
Plan de relance (annexe E)	40 000	412 088
Communications	37 589	35 467
Services aux membres (annexe F)	18 734	10 311
	644 633	758 818
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	23 711	97 032
ACTIFS NETS AU DÉBUT	262 488	165 456
ACTIFS NETS À LA FIN	286 199 \$	262 488 \$

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS**BILAN****31 DÉCEMBRE 2025****5**

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	188 091 \$	98 065 \$
Débiteurs (note 4)	95 861	128 892
Subventions à recevoir	-	26 052
Frais payés d'avance	49 400	70 409
	333 352	323 418
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	10 894	13 702
	344 246 \$	337 120 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	47 628 \$	61 608 \$
SUBVENTION REPORTÉE AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	10 419	13 024
	58 047	74 632
ACTIFS NETS		
NON AFFECTÉ	286 199	262 488
	344 246 \$	337 120 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025****6**

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	23 711 \$	97 032 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissements	2 808	3 547
Amortissement - subvention reportée - immobilisations	(2 605)	(3 256)
	23 914	97 323
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	66 112	(83 423)
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	90 026	13 900
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	98 065	84 165
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	188 091 \$	98 065 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La SDC Pignons rue Saint-Denis a été constituée le 27 septembre 2010 par une résolution du Conseil de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal de la Ville de Montréal qui l'a régi et est exemptée des impôts sur le revenu. Elle a pour objectif de promouvoir l'aspect commercial de la rue Saint-Denis.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cotisation obligatoires sont constatés lors de la facturation par la Ville de Montréal et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les autres produits sont constatés lorsque les services ont été rendus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipements	20 %
Matériel informatique	30 %

Ventilation des charges

Dans le cadre des activités de l'organisme, les charges salariales sont ventilées entre les diverses fonctions : frais d'administration et le plan de relance. Par conséquent, l'organisme alloue les salaires de ces employés entre les différentes fonctions auxquelles ils se rapportent en fonction des heures travaillées, tel que prévu au début de l'exercice concernant les charges ou bien en fonction du poste occupé.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des cotisations et des subventions à recevoir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Débiteurs	33 031 \$	(51 797) \$
Subventions à recevoir	26 052	17 266
Frais payés d'avance	21 009	(63 058)
Créditeurs	(13 980)	14 166
	66 112 \$	(83 423) \$

4. DÉBITEURS

	2025	2024
Cotisations à recevoir	165 165 \$	152 444 \$
Provision pour créances douteuses	(99 102)	(80 844)
	66 063	71 600
Taxes de vente	29 798	57 292
	95 861 \$	128 892 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipements	18 089 \$	7 670 \$	10 419 \$	13 024 \$
Matériel informatique	3 414	2 939	475	678
	21 503 \$	10 609 \$	10 894 \$	13 702 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme possède une carte de crédit avec une limite autorisée de 15 000 \$ au taux de 12,95 %.

7. CRÉDITEURS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	42 771 \$	57 217 \$
Salaires	4 857	4 391
	47 628 \$	61 608 \$

8. SUBVENTION REPORTÉE AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS

La subvention reportée afférente aux immobilisations représente un apport reçu pour couvrir une acquisition d'équipements.

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	13 024 \$	16 280 \$
Moins : amortissement - subvention reportée - immobilisations (annexe A)	(2 605)	(3 256)
Solde à la fin de l'exercice	10 419 \$	13 024 \$

9. VENTILATION DES CHARGES

Les salaires et charges sociales ont été alloués entre les fonctions, comme suit :

	2025	2024
Frais d'administration - Salaires et charges sociales	122 017 \$	132 322 \$
Plan de relance - Salaires et charges sociales	-	58 036
	122 017 \$	190 358 \$

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 28 450 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2026	26 250 \$
2027	2 200 \$

11. PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER VISANT LA CONSOLIDATION DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET L'AMÉLIORATION DES AFFAIRES

Programme pour aider l'organisme à couvrir ses dépenses de fonctionnement et de déployer des interventions visant la consolidation des SDC et l'amélioration des affaires.

	2025	2024
Produits		
Subvention - Programme de soutien financier	186 625 \$	157 495 \$
Charges		
Embellissement de la rue Saint-Denis - Activités de Noël	71 200	35 600
Frais d'administration - Loyer	33 000	33 062
Frais d'administration - Services professionnels	20 650	18 600
Embellissement de la rue Saint-Denis - Aménagement horticole	20 410	650
Frais d'administration - Salaires et charges sociales	20 000	11 886
Embellissement de la rue Saint-Denis - Programme propreté	18 840	12 480
Services aux membres - Formation aux membres	1 525	-
Frais d'administration - assurances	1 000	-
Communication - Honoraires	-	30 467
Communications - Publicité et promotion	-	5 000
Frais d'administration - Formation	-	3 915
Frais d'administration - Entretien et réparations	-	3 150
Embellissement de la rue Saint-Denis - Entretien et réparations	-	2 100
Frais d'administration - Frais de bureau	-	585
	186 625	157 495
	-	-
	\$	\$

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

13

	2025	2024
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Programme de soutien financier - amélioration des affaires (note 11)	186 625 \$	157 495 \$
Ville de Montréal	150 000	25 000
Plan de relance	40 000	412 088
Amortissement - subvention reportée - immobilisations	2 605	3 256
Fédération des chambres de commerce du Québec - subventions salariales	308	11 340
	379 538 \$	609 179 \$

ANNEXE B

FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	122 017 \$	132 322 \$
Loyer	34 100	38 697
Services professionnels	21 417	21 134
Cotisations	5 119	3 603
Frais de bureau	4 309	7 192
Télécommunications	3 857	3 572
Entretien et réparations	3 182	7 060
Amortissements	2 808	3 547
Déplacements et représentation	2 617	3 361
Frais du conseil d'administration	1 626	2 193
Assurances	1 552	1 229
	202 604 \$	223 910 \$

ANNEXE C

PROMOTION ET ÉVÉNEMENTS

Événements hiver	179 071 \$	- \$
Commandites événements culturels	5 000	-
Festival BD	620	1 212
	184 691 \$	1 212 \$

SDC PIGNONS RUE SAINT-DENIS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

14

	2025	2024
ANNEXE D		
EMBELLISSEMENT DE LA RUE SAINT-DENIS		
Activités de Noël	73 600 \$	35 600 \$
Piétonnisation - initiative Conte(mporain)	25 000	25 000
Aménagement horticole	20 410	650
Programme propreté	18 840	12 480
Aménagement - mobilier	18 273	-
Entretien et réparations	4 892	2 100
	161 015 \$	75 830 \$

ANNEXE E

PLAN DE RELANCE

Festival BD	40 000 \$	40 000 \$
Événements hiver	-	144 826
Aménagement, propreté et sécurité	-	74 999
Décorations	-	70 600
Salaires et charges sociales	-	58 036
Location de salles et traiteurs	-	8 077
Honoraires	-	7 910
Animation et logistique	-	6 098
Promotion	-	1 302
Frais d'assemblées des membres	-	240
	40 000 \$	412 088 \$

ANNEXE F

SERVICES AUX MEMBRES

Publicité et promotion	7 683 \$	3 750 \$
Location de salles et traiteurs	3 188	-
Formation aux membres	3 135	3 915
Frais d'assemblées des membres	2 948	2 271
Honoraires	1 780	375
	18 734 \$	10 311 \$